

PAT de Saint Etienne Métropole

PAT de Saint-Etienne Métropole

Date de la dernière actualisation : 19/02/2024



- › Lauréat de l'appel projet national du PNA en : 2021
- › PAT labellisé par le MAA : **Labellisation Niveau 1**
- › Date de labellisation : 2021

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Auvergne-Rhône-Alpes

Loire

les 4 enjeux principaux :

1) Maintenir l'agriculture en tant que ressource vivrière et accompagner sa transition

Les espaces agricoles occupent une place importante du territoire de Saint-Etienne Métropole avec 38 % du territoire en SAU pour 644 exploitations . Celles-ci sont fortement orientées vers l'élevage (65 % des exploitations en viande et lait), même si on compte au total 12 productions agricoles différentes. Les qualités pédologiques sont variables et le relief constitue souvent une contrainte. Plus de 20% des exploitations produisent sous signe de qualité (AB, Label Rouge, AOP, IGP) et près de la moitié valorisent leurs productions en circuit court, dont 26 % en vente directe.

L'agriculture stéphanoise ne s'exprime pas uniquement dans les espaces ruraux mais également dans l'intra urbain, où une culture historique des jardins ouvriers marque l'identité du territoire. 102 jardins sont ainsi recensés sur 3 200 parcelles (144 ha des PLU communaux) et contribuent à l'alimentation de près de 30 000 personnes. Pas moins de 25 associations s'occupent des jardins privés dans la ville de Saint-Etienne et sont réparties en deux entités . La Ville de Saint-Etienne voit également se développer des initiatives en matière d'agriculture urbaine au travers de projets issus de l'appel à projets « Quartiers fertiles » (ANRU) .

Ce contexte agricole est marqué par plusieurs enjeux. La question de l'approvisionnement en eau, dont dépendent fortement les modes de production agricole existants, est centrale du fait de l'absence de réserves souterraines.

La pression foncière issue de la concurrence avec certains usages non agricoles plus rémunérateurs est également manifeste, puisque 105 ha d'espaces agricoles productifs disparaissent chaque année du fait de l'urbanisation et de la consommation foncière masquée (loisirs et parcelles liées aux habitations) .

Enfin, la question de la transmission et de la reprise des exploitations est, à l'image de la majorité des territoires français, un enjeu fort pour le territoire. En effet, 35% des agriculteurs ont aujourd'hui plus de 55 ans et la moitié des exploitations sera à transmettre dans les dix ans. Parmi celles-ci, on estime que seule la moitié pourra se faire en l'état (sans modification foncière et matérielle importante, ni investissement conséquent). Ce vieillissement de la profession agricole et l'urgence de la reprise des exploitations est à mettre en parallèle d'une perte de vocation pour un métier perçu comme faiblement rémunérateur et pénible. Le maintien de l'action d'anticipation des transmissions-reprises dès 55 ans est donc impératif car structurant, même si ses effets sont difficilement perceptibles sur le court terme.

2) Valoriser la filière alimentaire et fédérer ses acteurs

Le poids de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans l'économie de Saint-Etienne Métropole est indéniable, avec 1 257 emplois directs (3 % de l'emploi total) et 3 501 emplois induits, dont 1 467 dans l'agroalimentaire. En toute logique, les filières viande et lait sont fortement représentées, ce qui se traduit par la présence de grands groupes nationaux et internationaux sur le territoire (SICAREV, SODIAAL, Union, LACTALIS...). Les outils logistiques associés sont au nombre de 17 pour la première transformation, et de 15 pour la seconde transformation. Ces circuits industriels cohabitent avec des initiatives à fort ancrage local (épicerie de proximité, plateformes logistiques locales...) parfois en lien avec de nouvelles formes de commercialisation (supermarché coopératif, drive local...). Cinq ateliers de transformation fermière sont créés en moyenne par an sur le territoire.

La restauration collective correspond à plus de 15 000 repas servis quotidiennement dans les écoles maternelles et primaires de la Métropole. 27% des produits sont locaux ou bio dans les menus des structures publiques en gestion directe (2018).

En termes de commercialisation, Saint-Etienne Métropole se démarque par une fréquentation forte et historique des 100 marchés de plein vent que compte le territoire (58 % de la population réalise ses achats alimentaires dans les marchés). A cela, s'ajoutent 19 Amap et 8 points de vente collectifs. La densité commerciale de grandes et moyennes surfaces alimentaires est importante, avec 83 établissements de plus de 300 m².

A ce contexte correspondent plusieurs enjeux. Les nombreux acteurs de l'agroalimentaire exercent dans des filières qui prennent peu en compte les questions de proximité, ce qui s'est traduit par leur faible participation à la concertation. Un travail est donc à mener pour réfléchir à leur lien avec le projet alimentaire territorial.

En termes de restauration hors domicile, l'approvisionnement en produits locaux est encore peu structuré même si des avancées sont constatées suite à l'accompagnement des communes par Saint-Etienne Métropole. Ces difficultés s'expliquent en partie par la lourdeur des démarches administratives liées aux marchés publics, aux normes sanitaires restrictives limitant l'usage de certains produits, et à une relativement faible diversité des productions agricoles.

3) Réduire les inégalités sociales et spatiales d'accès à l'alimentation

Le revenu annuel médian des ménages stéphanois est de 19 640 euros, soit un revenu 7 % inférieur à la moyenne nationale. La Métropole souffre d'une forte fragilité sociale avec, en 2019, 19 % des foyers en situation de pauvreté (26 % à l'échelle de la Ville de Saint-Etienne), ce qui correspond à environ 32 000 foyers.

La précarité se manifeste directement en termes alimentaires puisque 20 % des habitants des quartiers politique de la ville (QPV) déclarent manger des repas déséquilibrés faute de moyens suffisants pour acheter des produits qualitatifs. C'est dans ces mêmes quartiers que l'accès à une alimentation de qualité est rendu le plus compliqué en raison d'une offre commerciale peu présente ou insuffisamment diversifiée.

Les enjeux face à cette situation sont de plusieurs ordres. Les initiatives publiques d'aide alimentaire sont présentes sur le territoire mais souffrent d'une absence de cadre de travail commun rendant moins lisible et efficace l'action en la matière. Malgré une sphère associative dynamique, l'accompagnement proposé apparaît disparate, souvent ponctuel et prend peu en compte la notion de choix du bénéficiaire de l'aide.

La question de la qualité et de la provenance des denrées alimentaires mises à disposition dans le cadre des initiatives de solidarité alimentaire constitue également un enjeu.

4) Sensibiliser tous les acteurs à une alimentation saine, locale et durable

Les impacts sur la santé d'une alimentation de qualité ne sont plus à démontrer. Or, les pratiques alimentaires des habitants stéphanois n'intègrent pas encore pleinement la question puisque la consommation de produits transformés achetés en grandes et moyennes surfaces reste prépondérante. Un cinquième de la population déclare ainsi manger des plats préparés ou livrés tout faits une à plusieurs fois par semaine. Par ailleurs, les effets d'une mauvaise alimentation (surpoids, obésité, risque cardiaque, diabète...) se rencontrent majoritairement auprès des publics les plus fragiles. Cependant, près de 80 % des habitants affirment consommer des fruits et légumes frais au quotidien, et les trois quarts

des produits locaux au moins une fois par semaine . Les achats de produits locaux se font essentiellement sur les marchés ou, dans une moindre mesure, en vente directe.

Une prise de conscience par les habitants quant à la provenance des aliments est à noter, puisque le soutien à l'économie locale et une meilleure rémunération des producteurs stéphanois sont les principales raisons d'achat de produits locaux. Malgré tout, les consommateurs se heurtent à une double difficulté : une identification insuffisante des produits locaux dans les lieux de distribution (et plus généralement, un manque d'information concernant la provenance des denrées alimentaires dans les grandes et moyennes surfaces), et une relativement faible disponibilité de ceux-ci. Artisans et restaurateurs privés font également face à des difficultés d'approvisionnement en produits locaux. Ce constat s'explique à nouveau par un manque de visibilité sur l'offre, ainsi que par l'indisponibilité de certains produits. L'enjeu de la disponibilité est encore plus fort au niveau denrées labélisées bio, puisque la demande dépasse alors l'offre locale. A ces questions d'approvisionnement s'ajoute l'enjeu de l'accès à l'information sur les bienfaits d'une alimentation de qualité. L'effet levier est important puisque près de 20 % de la population met en avant l'impact sur la santé comme principal critère de choix lors de l'achat de produits alimentaires.

Chiffres clés du territoire



404 607 habitants
53 communes
558,64 habitants/km²
724,27km² de communes



35,64% de SAU
18,19% de la SAU en bio
644 exploitations/km²
111 exploitations bio
25 340,00 hectares de SAU



19% de pauvreté
13,58% de chômage
18 750,00€ de revenu médian



730,73 hectares artificialisés

Gouvernance

Porteurs du projet

› Saint-Etienne métropole ()

Nom de l'instance de décision

Comité de pilotage

Partenaires de l'instance de décision

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Les objectifs stratégiques du projet

Les 5 objectifs stratégiques du PAT sont :

- 1 : Maintenir l'agriculture de proximité et accompagner sa transition
- 2 : Valoriser la filière alimentaire et fédérer ses acteurs
- 3 : Réduire les inégalités sociales et spatiales d'accès à l'alimentation
- 4 : Sensibiliser tous les acteurs à une alimentation saine, locale et durable
- 5 : Mettre en place une gouvernance alimentaire locale ouverte, ambitieuse et opérationnelle sur le long terme

Les principales actions du PAT par axes thématiques

Type d'action	Actions phares	Avancement
---------------	----------------	------------

Évaluation

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

- avec le PAT de Loire Forez : échanges réguliers et partenariat pour organiser l'évènement professionnel "les RDV de l'alimentation de proximité qui aura lieu le 18 mars 2024.
- avec Métropole de Lyon : échanges réguliers et réflexion en cours pour une action en commun
- avec la communauté de communes des Monts du Pilat : temps d'échanges interPAT

Coopération interterritoriale

Oui

PAT membre des réseaux

- › RNPAT

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

- › Les aides de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)
- › La politique européenne de développement rural et le Feader
- › Les aides des Départements
- › Plan de relance
- › Autres

Moyens humains

Coopération interterritoriale

Contact

Aline Ruivet

04 77 53 73 70

aline.ruivet@saint-etienne-metropole.fr

Développement local

chargée de mission développement local

2 avenue Grüner, CS 80257

42000 Saint-Etienne

Détail des sources

Habitants : INSEE - 2020 - Territoire

Communes : INSEE - 2023 - Territoire

Habitants /km² : INSEE - 2020 - Territoire

Km² de communes : INSEE - 2023 - Territoire

%SAU : Agreste - 2018 - Territoire

Exploitations : Agreste - 2018 - Territoire

Exploitations bio : ONB et Agence Bio - 2018 - Territoire

%SAU en bio : ONB et Agence Bio - 2018 - Territoire

Taux de pauvreté : INSEE - 2018 - Territoire

Taux de chômage : INSEE - 2018 - Territoire

% de surface artificialisée : INSEE - 2018 - Territoire

Oiseaux en milieu agricole : INSEE - 2018 - Territoire : Région